

Produit 8020A
Date de Révision 20/03/2019
Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit **8020A**
Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Coulée sous vide.
Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
Brooms Road
Stone Business Park
Stone, Staffordshire
ST15 0SH
Royaume-Uni
+44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
Santé Humaine Non classifié.
Environnement Non classifié.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient Pas applicable.
Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 Aucun pictogramme n'est requis.
Mention d'Avertissement Pas de signal verbal
Mentions de Danger Aucune mention de danger requis
Conseils de Prudence Aucune Conseils de prudence requis

2.3 Autres Dangers

Le produit n'est pas classé comme dangereux. Les informations de cette fiche de renseignements sont données à titre indicatif uniquement.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
butane-1,4-diol	CAS-No.: 110-63-4 EC No.: 203-786-5	Acute Tox 4 - H302, STOT SE 3 - H336	1-10%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des Premiers Secours**

Informations Générales	Fournir les premiers secours, du repos, de la chaleur et de l'air frais En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourent durant le sauvetage.
Inhalation	Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale. Maintenir la personne au chaud et au repos.
Ingestion	Si ce produit était ingéré, écarter immédiatement la victime de la source d'exposition. Bien rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Ne jamais réaliser de bouche à bouche sur une personne inconsciente. Consultez un professionnel de la santé (si possible, montrez-lui l'étiquette).
Contact Cutané	Laver les zones contaminées à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation se manifeste ou persiste.
Contact Oculaire	Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés

Informations Générales	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Ingestion	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Cutané	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Oculaire	Peut causer une irritation oculaire temporaire.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Notes pour le Médecin	Traiter selon les symptômes.
------------------------------	------------------------------

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'Extinction**

Moyens d'Extinction	Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour les matériaux environnants : Produits chimiques secs en poudre, dioxyde de carbone, mousse à vaporiser.
Moyens d'Extinction Inappropriés	Jet d'eau à volume élevé.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO2) se forment.
Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion	Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.
Dangers Spécifiques	Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage. Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

**Techniques Spéciales de Lutte
Contre L'incendie**

Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Utiliser de la poudre, un agent chimique sec, du dioxyde de Carbone, etc. lors d'un début d'incendie. En cas d'incendie important, utiliser une mousse pour étouffer les flammes. Éviter de respirer les vapeurs d'incendie. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible.

**Équipement de Protection pour les
Pompiers**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles

Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Évacuer et ventiler la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser des outils manuels anti-étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer.

Pour Les Secouristes

Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

**Précautions pour la Protection de
l'Environnement**

Ne pas déverser sur le sol ou dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

**Méthodes et Matériaux de
Confinement et de Nettoyage**

Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. NE PAS toucher le produit déversé ! Porter l'équipement de protection nécessaire. Ventiler et évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Utiliser des outils ou des équipements anti-étincelles pour le nettoyage. Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. S'assurer que les déchets et les matériaux contaminés sont récoltés et retirés de la zone de travail le plus tôt possible dans un récipient convenablement étiqueté Dans le cas d'un déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Nettoyer la zone de travail à l'eau.

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Manipulation

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact prolongé ou répété. Fournir une bonne ventilation. Porter un équipement de protection personnelle. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

7.2 Stockage

Précautions de Stockage

Bien fermer le contenant et le ranger dans un endroit sec, frais et sombre, à l'abri de la lumière directe du soleil. Interdire les sources d'inflammation à proximité de la zone de stockage. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C

Classe de Stockage

Stockage de produits chimiques. À conserver à l'écart des acides, des bases, des agents

oxydants et de l'eau.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.
Description de L'utilisation	Utiliser uniquement selon les indications.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs Limites d'Exposition

Commentaires sur les Ingrédients	Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.
---	--

8.2 Contrôles d'Exposition

Équipement de Protection



Contrôles Techniques Appropriés Protection Respiratoire

Mettre en place une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont adaptés, un respirateur à masque couvrant tout le visage, conformément à EN143, ainsi que des cartouches de respirateurs adaptées de rechange pour les contrôle d'ingénierie. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE). Changer les filtres régulièrement. Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié si les concentrations dépassent les limites figurant dans la Rubrique 8. Les composants de protection de type A / organiques sont recommandés. ABEK (EN 14387).

Protection des Mains

Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Matériau suggéré : Nitrile. Chloroprène. Épaisseur minimale de la couche : Épaisseur de couche : 0.11mm Délai de rupture : >480 minutes. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.

Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Changer les gants régulièrement. La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail.

Protection des Yeux Visage

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).

Autre Protection

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être sélectionné selon la tâche à effectuer et les risques impliqués et doit être validé par un spécialiste. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.

Mesures d'Hygiène

Observer les normes d'hygiène habituelles. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver le récipient bien fermé. Lavage immédiat si la peau devient humide ou contaminée.

Conditions de Traitement

Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect	Aucune information disponible.
Couleur	Aucune information disponible.

Odeur	Aucune information disponible.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	Aucune information disponible.
Point d'Éclair	Aucune information disponible.
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	Aucune information disponible.
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Aucune information disponible.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Propriétés Explosives	Aucune information disponible.
Propriétés Comburantes	Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire	Aucune information disponible.
Composé Organique Volatile	Aucune information disponible.
Autres Informations	Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées et selon l'usage recommandé.
-------------------	--

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité	Réagit aux isocyanates.
------------------	-------------------------

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses	Réaction aux isocyanates.
Polymérisation Dangereuse	Aucune information disponible.
Polymérisation Description	Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter	Températures supérieures à 50 degrés Celsius. Chaleur, étincelles, flammes nues, températures extrêmes et lumière du soleil directe.
----------------------------	--

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles	Isocyanates. Stocker à l'écart d'agents acides, alcalins et oxydants.
-------------------------------	---

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux	La décomposition ou la combustion thermique peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs dangereuses.
--	--

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques**

Informations sur les Effets Toxicologiques	Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.
Toxicité Aiguë (Oral LD50)	4-Butanediol (CAS 110-63-4): 1500 mg/kg (rat).
Toxicité Aiguë (Dermique LD50)	4-Butanediol (CAS 110-63-4): >5g/kg (rat).
Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)	4-Butanediol (CAS 110-63-4): 4 h - > 5.1 mg/l (Rat).(Consigne de test 403 de l'OCDE)
Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire	Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.
Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée	Aucune information disponible.
Sensibilisation Respiratoire	Aucune information disponible.
Sensibilisation Cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique :	
STOT - Exposition unique	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :	
STOT - Exposition répétée	Aucune information disponible.
Inhalation	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Ingestion	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Cutané	Pas de symptômes spécifiques rapportés.
Contact Oculaire	Peut causer une irritation oculaire temporaire.
Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
Voies de Pénétration Organes Cibles	Aucune information disponible. Pas d'organes cibles spécifiés.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	Pas d'informations écologiques sur le produit fini.
Eco Toxicologiques Informations	Pas de toxicité écologique disponible sur le produit fini général.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Aucune information disponible.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes	Aucune information disponible.
-------------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
----------------------------	---

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Pour l'élimination des déchets, utiliser un agent agréé pour l'élimination des déchets industriels.
-------------------------------	---

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU (ADR)	Pas applicable.
Numéro ONU (IMDG)	Pas applicable.
Numéro ONU (IATA)	Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	Pas applicable.
IMDG Nom d'Expédition	Pas applicable.
IATA Nom d'Expédition	Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	Pas applicable.
IMDG Classe	Pas applicable.
IATA Classe	Pas applicable.
Étiquettes de Transport	Pas applicable.

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage	Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage	Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Non
IMDG	Non
IATA	Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	Pas applicable.
Code d'Action Urgente	Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	Pas applicable.
Code de Restriction du Tunnel	Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

Pas applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement**

Législation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
Évaluation de la Sécurité Chimique	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	[1] Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
Date de Révision	20/03/2019
Révision	2
Fiche de Données de Sécurité Statut	Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.